

CENT VINGT CINQUIÈME ANNÉE — Edition Spéciale Le Numéro 3,50 VENDREDI 26 NOVEMBRE 1982

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

DÉCÈS DE S.A.S. LA PRINCESSE GRACE



Immédiatement après le tragique accident survenu le 13 septembre 1982, à 10 heures, sur le territoire de la Commune de Cap d'Ail, S.A.S. la Princesse Grace a été conduite au Centre Hospitalier de Monaco où Elle devait décéder le 14 septembre, à 22 heures 30.

Après Son décès, S.A.S. la Princesse a été ramenée au Palais Princier où une chapelle ardente fut dressée. LL. MM. le Roi et la Reine des Belges, S.M. la Reine d'Espagne vinrent personnellement s'y recueillir. Durant trois jours, les Autorités officielles, les Corps constitués, les Monégasques et la population de Monaco se pressèrent pour rendre hommage à leur Princesse.

*
* *

Dès l'annonce du décès de S.A.S. la Princesse Grace, M. le président du Conseil national et M. le Maire faisaient parvenir à S.A.S. le Prince Souverain les messages suivants :

« Monseigneur,

« Le brutal et tragique événement qui vient de frapper si douloureusement Votre Altesse Sérénissime, la Famille Souveraine et tous les Monégasques a bouleversé les membres du Conseil national.

« Dès l'instant où Elle épousait notre pays en même temps que Votre Altesse Sérénissime, la Princesse de Monaco n'a cessé de consacrer Son intelligence, Sa sensibilité et toutes Ses forces au rayonnement de la Principauté et au bonheur des Monégasques et de ses habitants, tant dans l'ordre humanitaire que dans celui des Arts et de la Beauté. Son image restera dans nos cœurs.

« Le Conseil national m'a chargé d'exprimer à Votre Altesse Sérénissime ainsi qu'au Prince Héritaire et aux Princesses Caroline et Stéphanie, qu'il souhaite voir rapidement rétablie et à tous les Membres de Votre Famille l'assurance de leur profonde affliction et de leur dévouée fidélité.

Jean-Charles REY ».

« Le décès de notre Souveraine afflige douloureusement l'ensemble des Monégasques et la population de la Principauté.

« Son désir de bien connaître Ses nouveaux compatriotes, pour mieux les comprendre et les aimer, avait touché l'ensemble de la population. La place qu'Elle a occupée au côté du Souverain dans le développement et le rayonnement de notre Pays a encore renforcé les liens qui unissent les Monégasques à la Famille Souveraine. C'est pourquoi la disparition de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace est profondément ressentie par tous.

« En ces jours de deuil national, au nom de la population, le Maire et le Conseil communal, s'associant à Votre immense douleur, Vous adressent, Monseigneur, ainsi qu'à Vos Enfants, S.A.S. le Prince Héritaire Albert, LL.AA.SS. les Princesses Caroline et Stéphanie et aux Membres de la Famille Princière, l'expression de leurs condoléances émues et Vous renouvellent leurs sentiments de profond attachement.

« En ces heures de douleur, nous tenons à adresser à S.A.S. la Princesse Stéphanie les vœux affectueux que nous formons pour Son prompt rétablissement.

Jean-Louis MEDECIN ».

*
* *

La mort tragique de S.A.S. la Princesse de Monaco a soulevé, dans le monde, une intense émotion.

Princesse de légende, radieuse et rayonnante, Elle avait conquis, par Son dévouement aux causes humanitaires - et tout particulièrement par Sa charité pour les plus déshérités - le cœur de toute la Principauté, où chacun savait pouvoir L'approcher si le besoin se faisait sentir de se confier à Elle.

A travers le monde, des millions d'hommes et de femmes qui savaient combien Sa vie était tournée vers le beau et vers le bien, ont ressenti personnellement l'immense peine de Notre Prince et des Enfants Princiers.

L'affliction qu'éprouvent, au plus profond d'eux-mêmes, les Monégasques et les résidents de la Principauté, de toutes générations, n'est pas de celles qui s'apaisent avec le temps.

*
* *

Les funérailles de S.A.S. la Princesse Grace de Monaco ont été célébrées, en la Cathédrale de Monaco, le samedi 18 septembre à 11 heures.

Elles avaient été précédées, à 10 heures 15, de la levée du corps, à la Chapelle Palatine, en présence des Membres de la Famille Souveraine et de S. Exc. Mgr Charles BRAND, Archevêque de Monaco.

Formé dans la Cour d'Honneur du Palais, le cortège funèbre se mettait en marche à 10 heures 30. En tête, les secouristes de la Croix-Rouge Monégasque, les bras chargés de fleurs, puis S. Exc. Mgr Charles BRAND, entouré du chanoine Georges FRANZI, du Père Marius GRASSI, Curé de la Paroisse Sainte-Dévote et du R.P. César PENZO, Vicaire de la Paroisse St-Charles, Chapelain du Palais Princier qui suivaient les représentants des Communautés religieuses.

ses installées en Principauté : Sœurs Dominicaines, de Saint-Vincent de Paul, du Bon Secours et de Saint-Maur. Venaient ensuite le Majordome de S.A.S. le Prince et deux Membres du service personnel de la Princesse, porteurs, le premier des insignes de Grand Croix de l'Ordre de Saint-Charles, les seconds, de bouquets, le cercueil recouvert du pavillon blanc aux Armes des Grimaldi, porté, à bras, par les Pénitents de l'Archiconfrérie de la Miséricorde et encadré par un détachement de Carabiniers.

Derrière marchait S.A.S. le Prince Souverain, ayant à ses côtés LL.AA.SS. le Prince Héritaire et la Princesse Caroline, suivi du Chambellan, le Colonel Pierre HOEFFNER, puis du frère et des sœurs de la Princesse : M. John KELLY Jr ; Mmes Peggy LEVINE et Lizann CONLON ; de S.A.S. la Princesse Antoinette ; de S.A.S. la Princesse Ghislaine ; des Princes Guy et Louis de POLIGNAC.

Venaient ensuite les personnalités officielles : S.E. M. Jean HERLY, Ministre d'Etat ; M^e Jean-Charles REY, Président du Conseil National et M^e Jean-Charles MARQUET, Président du Conseil de la Couronne ; S.E. M. Jacques REYMOND, Ministre Plénipotentiaire, Secrétaire d'Etat ; M. Norbert FRANÇOIS, Président du Conseil d'Etat, Directeur des Services Judiciaires et M. Louis ROMAN, Directeur honoraire des Services Judiciaires ;

les Membres du Corps consulaire de carrière dans la Principauté conduits par leur doyen, M. François GIRAUDON, Ministre Plénipotentiaire, chargé du Consulat Général de France ;

Mme Hilde SCHAFFRATH (Allemagne Fédérale) ; MM. José Mario BERRO MADERO (Argentine) ; Jacques CARDIN (Canada) ; Mohamed HINDAM (Egypte) ; Jaime AGUIRRE DE CARCER, Comte d'Andino (Espagne) ; Edward M. SACCHET (Etats-Unies d'Amérique) ; M. W.H. FREEMAN (Grande-Bretagne) ; Menahem CARMON (Israël) ; Enrico CAPOBIANCO (Italie) ; Claude-Louis PIACHAUD (Suisse) ; Abdel Wahab CHERIF (Tunisie) ;

les Membres du Comité de Direction du Bureau Hydrographique International : amiraux F.L. FRASER et O. ALFONSO ; Capitaine de Vaisseau James E. AYRES ;

les Ministres Plénipotentiaires : LL.EE. MM. Pierre NOTARI et Raoul BIANCHERI ;

les Conseillers de Gouvernement : MM. Michel DESMET et Louis CARAVEL ;

les Conseillers de la Couronne : MM. Charles-Joseph BERNASCONI, Fernand BERTRAND, Robert BOISSON, Louis CORNAGLIA, Louis-Constant CROVETTO, Jean NOTARI ;

les Membres du Corps diplomatique accrédité près les puissances étrangères : LL.EE. MM. Christian ORSETTI (France) ; César SOLAMITO (Saint-Siège) ; le Comte de LESSEPS (Bénélux) ; Jacques ROUX (Suisse) ; René NOVELLA (Italie) et M. René BOCCA, chargé d'affaires (Allemagne) ;

la Maison Souveraine :

MM. Charles BALLERIO, Robert CAMPANA, Mmes Jean ARDANT, Virginia GALLICO, Elisabeth AUREGLIA, le Marquis RUFFO DI SCALETTA, le Capitaine Jamie ROBERTSON-MACLEOD, MM. André PALMERO, Raymond BIANCHERI, Robert PROJETTI, Franck BIANCHERI, Paul CHOISIT, Mmes Louissette LEVY-SOUSSAN, Nadia LACOSTE, Francine SIRI, Angèle CHIABAUT, Christine PLAISTOWE, MM. Yves FISSORE, Emmanuel CAMANDONA, Auguste BARRAL, Jean-Pierre DITER, Louis RUE, Michel CHIAPPORI ; Mlle Maguy BILLARD, Mme Jeannine RITTER.

M. Jean-Louis MEDECIN, Maire de Monaco,

les Conseillers nationaux : MM. Pierre CROVETTO, Vice-Président ; Henry REY, Max PRINCIPALE, Max BROUSSE, Edmond AUBERT, Michel BOERI, Rainier BOISSON, Mme Honorine CORNAGLIA-ROUFFIGNAC, MM. Raymond FRANZI, Emile GAZIELLO, Charles LORENZI, Guy MAGNAN, Jean-Jo MARQUET, Michel MOUROU, Mme Roxane NOAT-NOTARI, M. Jean-Joseph PASTOR ;

les Membres du Corps judiciaire :

— de la Cour de Révision Judiciaire : MM. Raoul COMBALDIEU, Président ; Jean MARION, Vice-Président et Jean BEL, Membre ;

— de la Cour d'Appel : MM. René VIALATTE, Premier Président ; Jacques de MONSEIGNAT, Premier Président honoraire ; Yves MERQUI, Vice-Président ; Robert BELLANDO DE CASTRO, Vice-Président honoraire ; MM. Henri ROSSI et Jacques AMBROSI, Conseillers ;

— du Parquet Général : M. Jean-Pierre GILBERT, Procureur Général ; Mme Ariane MARGOSSIAN, Premier Substitut ; M. Vincent GARRABOS, Substitut ;

— du Tribunal de Première Instance : MM. Philippe HUERTAS, Président ; Jean-François LANDWERLIN, Vice-Président ; Mme Monique FRANCOIS, Premier Juge ; Mlle Irène DAURELLE, MM. Maurice BORLOZ et Philippe NARMINO, Juges ;

— de la Justice de Paix : M. Philippe ROSSELIN, Juge, M^e Hélène MARQUILLY, Avocat-défenseur ; Mmes Marie-Thérèse ESCAUT et Danièle BOISSON-BOISSIERE, huissiers ;

M. André SAINT-MLEUX, ancien Ministre d'Etat, Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles ;

MM. André MICHEL, Jean PERI et André BERTHOLIER, marguilliers, Membres du Conseil de Fabrique du Diocèse ;

les Conseillers communaux : M. José NOTARI, Mme Jacqueline BIANCHI, MM. René RAIMONDO, Patrick van KLAVEREN, Marcel ARDISSON, Gilles NOGHES, Georges DICK, Mme Michèle SANGIORGIO, MM. Paul VINCI et Robert GSTALDER ;

M^e René CLERISSI, Président et M. Pierre BESSE, Vice-Président du Conseil Economique provisoire ;

les Consuls honoraires dans la Principauté : MM. Jacques SEYDOUX DE CLAUSONNE (Autriche) ; André ORTMANS (Belgique) ; François RAGAZZONI (Brésil) ; Mme Jacqueline AUBERY (Cameroun) ; M. Alfredo SCHVAB-TORRES (Chili) ; Mme Beatrix YEPES-CUERVO URISARI (Colombie) ; M. Jean-François CULLIEYRIER (Côte d'Ivoire) ; Mme Elisabeth-Ann CROESI-NOTARI (République Dominicaine) ; Princesse Cécile Amélie BLAFFER TASSILO von FURSTENBERG (Equateur) ; M. Nicolas G. NICOLAOU (Grèce) ; Dr Odette FISSORE (Guatemala) ; Mme Louissette van ANTWERPEN (Honduras) ; MM. Roger RICHELMI (Libéria) ; Jacques FERREY-ROLLES (Madagascar) ; Dr Louis ORECCHIA (Mexique) ; Mme Hélène ROLLET-MORAZZANI (Panama) ; MM. Michel PASTOR (Pérou) ; Stephen ZUELLIG (Philippines) ; Louis-Paul COLOZIER (Portugal) ; Ercole CANALI (Uruguay) ;

les Consuls honoraires de Monaco à l'étranger : MM. Antoine HERBOSCH (Anvers) ; Ivan IVANOVIC (Londres) ; Michel PASQUIN (Montréal) ; Paul JOURDAN (Marseille) ; Alfred LAUPHEIMER (Palm-Beach) ; Curtis LAUPHEIMER (Philadelphie) ; le Marquis de CASTRO (Madrid) ; Alberto BRUNO (Naples) ; Vagn JESPERSEN (Copenhague) ; Mme C.H. TUNG, épouse du Consul de Monaco à Hong Kong ; Mme Hugo HILD, veuve de l'ancien Consul de Monaco à Vienne ; Mme Alfred LIEGL, épouse du Consul de Monaco à Munich ;

M. Julien REBAUDENGO, Président du Tribunal du Travail ;

les représentants du Musée Océanographique : M. le Commandant Jean ALINAT, Directeur-adjoint et M. le Commandant Louis GRINDA ;

les représentants du Conseil Littéraire (Fondation Prince Pierre de Monaco) : MM. Maurice DRUON et Alain DECAUX, de l'Académie Française, et Léonce PEILLARD de l'Académie de Marine ;

le Colonel Jean-Paul SOUTIRAS, Commandant Supérieur de la Force Publique et le Chef de Bataillon Parisse BAGAGLIA, Commandant des Sapeurs-Pompier ;

MM. Jean GREThER, Chef de Cabinet du Ministre d'Etat ; Marc LANZERINI, Directeur de la Fonction Publique, Georges GRINDA, Contrôleur Général des Dépenses ; Henri FISSORE, Secrétaire Général du Service des Relations Extérieures ;

M. Philippe BLANCHI, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil National ;

les fonctionnaires du Département de l'Intérieur : MM. Jean-Claude MICHEL, Secrétaire Général ; Eugène DEBERNARDI, Chargé de mission ; Commandant Yves CARUSO, Chef du Service de la Police Maritime ; André VATRICAN, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ; Antoine BATTAINI, Directeur des Affaires Culturelles ; Mlle Suzanne SIMONE, Conservateur du Musée d'Anthropologie Préhistorique ;

le Dr André FISSORE, Président du Conseil de l'Ordre des Médecins ;

Mme Jeanne AUBERT, Vice-Président de l'Ordre des Pharmaciens ;

les fonctionnaires du Département des Finances et de l'Economie : MM. Jean PASTORELLI, Directeur du Budget et du Trésor ; Roger PASSERON, Administrateur des Domaines ; Paul ANTONINI, Chef du Service des Statistiques et des Enquêtes Economiques ; Louis BLANCHI, Directeur du Tourisme et des Congrès ; Rainier IMPERTI, Chargé de mission ;

les fonctionnaires du Département des Travaux Publics et Affaires Sociales : MM. Gérard BATTAGLIA, Inspecteur des Travaux Publics ; Bernard FAUTRIER, Directeur de l'Urbanisme et de la Construction ; Alain MICHEL, Directeur du Travail et des Affaires Sociales ; Denis RAVERA, Secrétaire en Chef du Département ; Gaston de WELLE, Commandant du Port ; Roland AUDOLI, Officier principal au Service de la Marine ;

M. Patrick RAVARINO, Président de l'Ordre des Architectes ;

MM. Alain SANGIORGIO, Secrétaire général de la Mairie et Marcel KROENLEIN, Directeur du Jardin Exotique ;

le Professeur Charles-Louis CHATELIN, Chirurgien en chef du Centre Hospitalier Princesse Grace.

*
* *

A son arrivée sur le parvis de la Cathédrale, le cercueil était déposé au pied des marches conduisant à l'entrée principale, S.A.S. le Prince, LL.AA.SS. le Prince Héritaire et la Princesse Caroline restant seuls, face au catafalque, alors que les personnalités composant le cortège, accueillies par le Chanoine

René LAURENT, le Père Fabrice GALLO et le Père Jacques DOUCEDE, Chancelier de l'Archevêché, gagnaient l'intérieur de la Cathédrale, rejoignant les délégations étrangères qui s'y étaient directement rendues.

*
* *

Précédé par S. Exc. Mgr Charles BRAND, le cercueil, porté à dos d'hommes, pénétrait, à son tour, dans la Cathédrale ; S.A.S. le Prince et LL.AA.SS. le Prince Héritaire et la Princesse Caroline prenaient place à droite de l'abside.

Derrière eux, LL.AA.SS. la Princesse Antoinette et la Princesse Ghislaine ; Mmes Jean ARDANT et Virginia GALLICO, Dames d'Honneur de S.A.S. la Princesse ; le Colonel Pierre HOEPFFNER, Chambellan et le Capitaine Jamie ROBERTSON-MACLEOD, Aide de Camp de S.A.S. le Prince ; la famille du Souverain et de la Princesse défunte.

*
* *

La Messe de Requiem, présidée par S. Exc. Mgr Charles BRAND, était concélébrée par S. Exc. Mgr Gilles BARTHE, Evêque de Toulon-Fréjus, ancien Evêque de Monaco - qui avait procédé, dans cette même Basilique, le 19 avril 1956, au mariage de S.A.S. le Prince et de Mlle Grace-Patricia KELLY ; S. Exc. Mgr Angelo VERARDO, Evêque de Vintimille ; le Révérendissime Bernard de TERRIS, Abbé mitré de Lérins, Mgr Denis GHIRALDI, Vicaire Général, représentant l'Evêque de Nice ;

et l'ensemble du clergé de toutes les paroisses de la Principauté,

en présence, dans cet esprit d'œcuménisme ardemment souhaité par l'Archevêque de Monaco - des représentants des Communautés chrétiennes (Eglises orthodoxe russe, orthodoxe grecque, anglicane, réformée, évangélique, luthérienne).

*
* *

La célébration de l'Eucharistie était accompagnée d'un programme musical assuré par le Chanoine Henri CAROL, titulaire du grand orgue ; la maîtrise de la Cathédrale, sous la direction de Philippe DEBAT et l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, sous la direction de Lawrence FOSTER.

Après les lectures successives, de l'Epître, Livre de la Sagesse, chapitre III, versets I à VI et verset IX, par le Père Fabrice GALLO et de l'Evangile, selon l'Apôtre Jean, chapitre XIV, versets I à VI, par le Père Jacques

DOUCEDE, l'homélie était prononcée par S. Exc Mgr Charles BRAND :

« Monseigneur, Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs, Frères et Sœurs,

« Nous voici tous unis profondément dans la peine et dans la douleur. Pour beaucoup cette souffrance va jusqu'au scandale devant tous les morts par guerre ou par accident de cet été terrible, devant la mort brutale de notre si bonne, si noble, si aimée Princesse.

« La brisure de cette destinée humainement exceptionnelle et religieusement exemplaire, par le brusque retour au destin commun à tous les mortels, rappelle qu'au-delà de tous les progrès, de toutes les sciences et de toutes les techniques, demeure un mystère essentiel, le cortège inéluctable de souffrances et de bouleversements, dont l'événement écrase l'époux, les enfants, les amis, le peuple entier, provoque la stupeur et peut laisser sans réponse devant les questions sur les choses les plus graves de la vie, de l'amour, de la souffrance, de la séparation, de la mort.

« Mais ce que nous savons c'est qu'une foi, la foi qui assume toutes les choses de la vie et de la mort, avait modelé et comme sculpté non seulement le personnage mais la personne profonde de la Princesse Grace et ceux qui partagent sa foi et acceptent lucidement l'originalité chrétienne dans un monde qui semble en perdre le sens, peuvent écouter sereinement, recevoir avec espérance et gratitude les assurances proclamées par nos Saintes Ecritures... Et d'abord que nos défunts sont vivants.

« Les plus croyants savent, les moins croyants soupçonnent, que l'extraordinaire don de présence de la Princesse, que pour la première fois depuis longtemps nos yeux ne voient plus dans le choeur de cette cathédrale, est transformé en un autre mode de présence et que la défunte est désormais établie dans une vie qui est hors de toutes les atteintes et au-delà de toutes les larmes.

« Cette vie est la vie en Dieu, par la grâce de la Pâque de celui que notre Princesse a reconnu depuis toujours comme son Seigneur et son Sauveur, Jésus le Christ. Ainsi donc, arrêtons maintenant toutes les paroles autres que celles reprises des Livres Saints de la Première Alliance et de la Nouvelle Alliance, paroles répercutées sans fin au plus profond de nous-mêmes.

« Les mots de Job. Immérgé dans son humiliation et sa douleur, Job prit la parole : « Je voudrais qu'on écrive ce que je vais dire, que mes paroles soient gravées sur le bronze par le ciseau de fer et le poinçon, qu'elles soient sculptées dans le roc pour toujours : Je sais moi que mon libérateur est vivant. Je me tiendrai debout et de mes yeux je verrai Dieu. Moi-même je le verrai et quand mes yeux le regarderont il ne se détournera pas ».

« Les mots du Livre écrit au carrefour de la foi juive et de la sagesse grecque que nous écoutions en première lecture de cette liturgie : « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et nul tourment n'a de prise sur eux. Aux yeux des insensés, ils ont paru mourir, leur départ a été tenu pour un malheur et leur voyage loin de nous pour un anéantissement, mais eux sont dans la paix... Leur espérance était pleine d'immortalité... Ils resplendiront comme des étincelles qui courent à travers le chaume ».

« Et les promesses souveraines et décisives du Seigneur lui-même rapportées par l'apôtre Jean : « Jésus dit à ses disciples : que votre cœur ne se trouble pas. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon père, il y a beaucoup de demeures et je vais vous y préparer une place. Et quand je serai allé la préparer, à nouveau, je viendrai et je vous prendrai avec moi : là où je suis vous serez aussi. Et du lieu où je vais vous savez le chemin ».

« Vous savez le chemin... » Que notre Princesse si secourable envers tous, alors qu'elle était parmi nous, reçoive le secours de notre prière maintenant qu'elle arrive au bout de ce chemin et qu'au-delà de la passe de la mort désormais franchie, elle va connaître la rencontre la plus éblouissante, la plus définitive et la plus heureuse, la rencontre avec le Ressuscité. Amen ».

La Messe de Requiem s'acheva dans un dernier appel à l'espérance qu'exprimait la suite en ré de Jean-Sébastien Bach.

S.A.S. le Prince Souverain, LL.AA.SS. le Prince Héritaire et la Princesse Caroline quittaient la Cathédrale.

Ils devaient y revenir, à 17 heures, pour assister à la messe célébrée par S. Exc. Mgr Gilles BARTHE à la demande expresse du Souverain pour permettre à la population de Monaco qui n'aurait pu trouver place dans la Cathédrale le matin de rendre un ultime hommage à leur Princesse.

A l'issue de ce dernier office, la dépouille mortelle de S.A.S. la Princesse était déposée dans la Chapelle des Princes, devant laquelle le public était admis à se recueillir.

*
* *

L'inhumation a eu lieu, en la Cathédrale de Monaco, le mardi 21 septembre à 17 heures, en présence de la Famille Princière et de diverses personnalités.

S. Exc. Mgr BRAND, Archevêque de Monaco, a procédé à la levée du corps qui a été placé dans l'un des caveaux du déambulatoire.

Après le « Notre Père » et le « Je vous salue Marie » récités par tous les présents et les prières liturgiques dites par Mgr l'Archevêque, la Famille

Princière a béni le cercueil et s'est recueillie une dernière fois.

Le scellement de la dalle étant achevé, tous les assistants ont déposé une rose sur la sépulture de la Princesse.

*
* *

Délégations étrangères aux funérailles de S.A.S. la Princesse de Monaco :

VATICAN : S. Exc. Mgr Jacques MARTIN, Préfet de la Maison Pontificale, représentant S.S. le Pape Jean-Paul II.

FRANCE : Mme François MITTERRAND, Chef de la délégation ; MM. J.C. COLLIARD, Directeur du Cabinet du Président de la République et le représentant ; François de GROSSOUVRE, Chargé de mission ; Claude CHEYSSON, Ministre des Relations Extérieures, accompagné de Mme CHEYSSON ; Jean DEFLAS-SIEUX, représentant M. Pierre MAUROY, Premier Ministre ; Claude de KEMOULARIA, Ambassadeur de France aux Pays-Bas (et qui, de 1965 à 1967 fut Conseiller Privé de S.A.S. le Prince), Mme de LEPINE, membre du Service du Protocole de la Présidence de la République.

ETATS-UNIS : Mme Ronald REAGAN, représentant M. le Président des Etats-Unis d'Amérique ; M. John LEHMAN, Secrétaire d'Etat à la Marine et Mme LEHMAN ; M. Richard THORNBURG, Gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie ; S.E. Evan GALBRAITH, Ambassadeur des Etats-Unis en France et Mme GALBRAITH ; M. FOGLIETTA, Député de Philadelphie ; Mme Jacqueline CAHILL ; M. G. OFFER.

GRANDE-BRETAGNE : S.A.R. la Princesse de GALLES, représentant S.M. la Reine Elisabeth II ; M. Francis CORNISH, Secrétaire Privé ; Mme Ann BECKWITH SMITH, Dame d'Honneur.

ITALIE : M. Amintore FANFANI, Vice-Président de la République, Président du Sénat, représentant M. le Président de la République Alessandro PERTINI et Mme FANFANI ; S.E. M. Emmanuel SCAMMACA, Ministre Plénipotentiaire, Chef Adjoint du Protocole ; M. Antoni POURI-POURINI, Conseiller Diplomatique de M. le Président du Sénat ; M. le Ministre Plénipotentiaire, chargé du Consulat général de Monaco et Mme Enrico CAPOBIANCO.

IRLANDE : M. Patrick J. HILLERY, Président de la République d'Irlande ; M. Gérard COLLINS, Ministre des Affaires Etrangères, accompagné de Mme COLLINS ; S.E. M. Brendan DILLON, Ambassadeur d'Irlande en France et Mme DILLON ; M. Ronald

MURPHY, Chef du Protocole ; Lord KILLANIN, Consul Général de Monaco à Dublin ; M. le Colonel TRIMING, Aide de Camp de M. le Président de la République.

LIECHTENSTEIN : LL.AA.SS. le Prince Philipp et la Princesse Isabelle.

LUXEMBOURG : M. le Colonel MEUNIER, Aide de Camp.

BELGIQUE : LL.AA.RR. le Prince Albert de Liège, représentant S.M. le Roi des Belges, et la Princesse Paola ; S.E. le Baron PATERNOTTE de LA VAILLEE, Ambassadeur de S.M. le Roi des Belges, M. le Commandant POWELS.

DANEMARK : S.A.R. la Princesse BENEDICKT, représentant S.M. la Reine ; M. John MEYER, Consul Général à Monaco, représentant le Gouvernement.

SUEDE : S.A.R. le Prince BERTIL, représentant S.M. le Roi ; S.E. M. AREL, Maréchal du Palais ; M. le Commandant TRAMPE ; M. le Consul Général à Monaco, représentant le Gouvernement Suédois et Mme Raymond JUTHEAU.

ESPAGNE : S.A.R. le Comte de Barcelone, représentant S. M. le Roi ; LL.AA.RR. M. le Duc de Cadix ; M. le Duc d'ALBUQUERQUE.

TUNISIE : M. Habib BOURGUIBA Jr., représentant M. le Président de la République et Mme BOURGUIBA ; M. CHERIF, Consul Général.

CANADA : M. le Ministre de la Défense, représentant le Gouvernement et Mme Gilles LAMONTAGNE.

SAINT-MARIN : M. Giordano Bruno REFFI, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et Politiques ; M. Alberto BELLUZZI, Consul de Monaco à Saint-Marin.

ANDORRE : MM. COIGNAC et BADIA, Viguiers ; M. Ribas REIG, Chef du Gouvernement ; M. CERQUEDA, Président du Conseil Général.

La République Fédérale d'Allemagne était représentée par S.E. M. Horst ROEDING, Ambassadeur Extraordinaire ; la Norvège, par S.E. M. KRISTIANSEN, Ambassadeur en France, accompagné de Mme KRISTIANSEN ; le Portugal, par S.E. M. Antonio de SIQUEIRA FREIRE, Ambassadeur en France ; l'Argentine par S.E. M. KATZENSTEIN, Ambassadeur Extraordinaire ; le Japon, par S.E. M. Katsuichi IKAWA, Ambassadeur en France ; l'Egypte, par S.E. M. Kamal KHALIL, Ambassadeur en France ; Malte,

par S.E. M. Leslie AGIUS ; Chypre, par S.E. M. Petros MICHAELIDES, Ambassadeur en France ; la Jordanie, par S.E. M. Taher MASRI, Ambassadeur en France ; l'Ordre Souverain de Malte, par S.E. le Comte Michel de PIERREDON ; l'Inde, par Mme MARENDRA SINGH DE SARILA, épouse de l'Ambassadeur en France ; les Pays-Bas, par M. Georges MAARI, Consul à Monaco ; la Suisse, par M. le Consul et Mme Claude-Louis PIACHAUD ; l'Afrique du Sud, par M. Bruno INGOLD, Consul Général à Monaco.

L'U.N.E.S.C.O. était représentée par M. Jacques BOISSON ; la Croix-Rouge Internationale, par son Président, M. de LAMATA, S.A. la Princesse de Bavière et M. Ange BAND, Président de la Croix-Rouge Française.

Autres personnalités étrangères :

S.A.R. le Comte de Paris ;

S.A.I. l'impératrice Farah DIBA ;

S.A. le Duc d'AOSTE, représentant la Maison Royale d'Italie ;

LL. MM. le Roi Michel de Roumanie et la Reine Anne-Marie, accompagnés de LL.AA.RR. les Princesses Irène et Sophie ;

S.M. la Reine Anne-Marie de Grèce ;

LL.AA.II. l'Archiduc Joseph d'Autriche et l'Archiduchesse Marie ;

S.A.I. l'Archiduc Franz de HABSBOURG ;

LL.AA.RR. le Prince Fouad d'Egypte et la Princesse Fadila ;

S.A. la Princesse Feriad de Jordanie ;

LL.AA. le Prince et la Princesse Karim AGA KHAN,

S.A. la Begum AGA KHAN ;

S.A.R. la Duchesse d'Orléans ;

Mme la Duchesse de SABRAN-PONTEVES ;

S.A.R. la Princesse FAWZIA ;

S.A. le Prince François de BAVIERE ;

S.E. le Bay Paul ADAMIDI FRASHERI, Chambellan, représentant la Maison Royale d'Albanie ;

le Prince METTERNICH ;

Mme Georges POMPIDOU ;

Mme Raymond BARRE.

Personnalités françaises de la région et du département des Alpes-Maritimes :

M. Pierre LAMBERTIN, Préfet, Commissaire de la République du Département des Alpes-Maritimes,

M. Jacques MEDECIN, Député-Maire de Nice, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes,

M. le Général AUBERT, Député-Maire de Menton ; MM. Max GALLO et Jean-Hugues COLONNA, Députés ; MM. Joseph RAYBAUD, Francis PALMERO, Pierre MERLI, Sénateurs ; M. PEZET, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ; MM. Régis CAPPONI, José BALARELLO, Charles GINESY, Raymond SANTUCCI, Antoine MARTIN, Jean-Paul BERNARDI, Conseillers Généraux des Alpes-Maritimes ; M^c Charles IMBERT, Maire de Roquebrune Cap-Martin ; M. Jean FAVRE, Maire de la Turbie ; M. André VANCO, Maire de Beausoleil ; M. Pierre ALBRAND, Maire de Cap d'Ail ; M. Pierre BACHELET, Maire du Cannet Rocheville.

Autres personnalités :

Princesse Guy de POLIGNAC ; Dona Teresa de POLIGNAC de BARROS et son fils Don Eric, Docteur ALTAMAYER, M. ALEXANDRE, M. Marc BOHAN, Princesse CHERVACHIDZE, Mme Roger CROVETTO, Mme la Duchesse de CARAMAN, Dona CICOGNA, M. et Mme DELATOUCHE ; M. et Mme Bernard LANVIN ; M. DESSERTENNE ; Mme Albina de BOISROUVRAY ; MM. Jimmy Ortis PATINO ; François-Xavier BAGNOUD ; Prince FESTETICS ; Prince Tassilo de FURSTENBERG ; M. et Mme Cary GRANT ; Mme HEINEKEN ; Professeur Emile HERVET ; Lady ILIFFE ; Mme Tessa KENNEDY ; M. André LEVASSEUR ; Mme Vera MAXWELL ; Prince MAETERLINK ; Mme David NIVEN ; Miss Fiona NIVEN ; le Maître et Mme Mistlav ROSTROPOVITCH ; M. Franco ROSSELLINI ; Mme Renzo ROSSELLINI ; Mme Arthur RUBENSTEIN ; Mme Frank SINATRA ; M. Sam SPIEGEL ; M. et Mme Jacky STEWART, etc...

*
* *

S.A.S. le Prince a reçu des Souverains régnants et des Chefs d'Etat, les messages suivants :

— de Sa Sainteté le Pape :

« Profondément affligé de la disparition de la Princesse Grace qui a toujours accompli sa mission de Souveraine et de mère de famille avec un grand esprit de foi et d'une façon qui lui attirait le respect et la sympathie de tous, j'exprime à Votre Altesse Sérénissime mes plus vives condoléances priant Dieu de vous reconforter et de consoler chacun de vos enfants dans l'espérance que donne la foi chrétienne et je m'associe aux prières des Monégasques pour que Dieu dans Sa miséricorde accueille la chère défunte dans Sa lumière et Sa paix et veille toujours sur les destinées de la Principauté.

JOANNES PAULUS PP II ».

— de S.E.M. le Président de la République française :

« J'ai appris avec beaucoup de tristesse la disparition de la Princesse Grace de Monaco qui frappe de stupeur tous ceux qui avaient pu apprécier ses grandes qualités humaines. Au nom du peuple français, je Vous transmets ainsi qu'à la population de la Principauté mes condoléances les plus vives. J'y ajoute en mon nom personnel pour Vous et Vos enfants mes pensées endeuillées et l'expression de mon souvenir ému.

FRANÇOIS MITTERAND ».

— de S.M. la Reine de Grande-Bretagne :

« Philip and I were very shocked to hear of Grace's death and we are thinking of You so much. We send You and Your Family our deepest sympathy in Your great loss.

ELIZABETH R. ».

— de S.M. la Reine Béatrix, Reine des Pays-Bas, et S.A.R. le Prince Claus :

« Deeply shocked and saddened we send You and the children our warmest sympathy in Your great loss and bereavement.

BEATRIX CLAUS ».

— de S.M. la Reine de Danemark :

« Profondément émue à la nouvelle du décès tragique de Grace je t'envoie ainsi qu'à la Famille toute ma sympathie et mes sincères condoléances.

MARGRETHE R. ».

— de S.M. le Roi de Norvège :

« Très ému par la triste nouvelle du décès soudain et tragique de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace, j'exprime mes condoléances les plus sincères à Vous-même ainsi qu'à Votre Famille.

OLAV R. ».

— de LL. MM. le Roi et la Reine de Suède :

« We have learned with profound regret of the tragic death of your beloved Grace. We extend to You and Your Family our deep felt and sincere condolences.

CARL GUSTAV AND SILVIA ».

— de S.M. l'Empereur du Japon :

« I am deeply grieved at the sad demise of Her Serene Highness Princesse Grace whom I had the pleasure of meeting here together with You. I hasten

to express to Your Serene Highness my deepest sympathy and condolences.

HIROHITO ».

— de LL. MM. le Roi et la Reine d'Espagne :

« Le décès de la Princesse Grace nous a bouleversés profondément la Reine et moi-même. Nous Vous prions de bien vouloir accepter les sentiments les plus sincères de notre condoléance car nous nous trouvons tous près de Votre Altesse en ces moments si éprouvants et tristes pour Vous et toute Votre Famille avec notre sincère et vraie amitié.

JUAN CARLOS REY SOFIA REINA ».

— de S.M. le Roi de Thaïlande :

« It is with a deep sense of shock and profound sadness that the Queen and I have learnt of the grave circumstances which resulted in the untimely death of the Princess of Monaco. We hasten to express to You and Your Family our heartfelt condolences and sincere sympathy for this irreparable loss.

BHUMIBOL R. ».

— de S.M. le Roi de Jordanie :

« It was with deep shock and sorrow that Noor and I and My entire Family received the news of the tragic and sad loss of Her Serene Highness the late Princesse Grace. We pray at this difficult time that God will give You and members of Your Family the strength to bear this untimely loss. With heartfelt condolences and sincere sympathy.

HUSSEIN ».

— de S.M. le Roi Fahd d'Arabie Saoudite :

« With deep sadness and sorrow I knew about the car accident which caused the passing away of Her Highness Your consort. I convey to Your Highness my sincere heartfelt condolences hoping to Your health and long life ; we are also hoping a speedy recovery to Your daughter and to Your Family. Sincere greeting and appreciation to Your Highness.

FAHID BIN ABDULAZIZ ».

— de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg :

« During our stay in the U.S.A. Joe and I just heard the dreadful news of dear Grace's tragic accident. We and our children are so much in thoughts and prayers with You and Your Family in Your great loss.

JOE JEAN ».

— de LL.AA.SS. le Prince Régnant et la Princesse de Liechtenstein :

« La disparition de la chère Princesse Grace nous a vivement émus et nous tenons à Vous dire ainsi qu'à Vos enfants nos condoléances très sincères en Vous assurant de nos prières et du souvenir affectueux que nous gardons de la Princesse.

FRANZ JOSEF ET GINA ».

— de S.E.M. le Président de la République italienne :

« Profondamente colpito e addolorato per improvvisa e tragica scomparsa della Principessa Grace, desidero far pervenir a Vostra Altezza Serenissima l'espressione della più sincera partecipazione al gravissimo lutto, sia a nome del popolo italiano che al mio personale.

SANDRO PERTINI ».

— de S.E.M. le Président des Etats-Unis d'Amérique :

« Your Serene Highness : Nancy and I were shocked to hear of the death of Princesse Grace. The beauty and charm of the American girl and European Princess will endure in the memories of all who knew her. Our hearts and those of all Americans go out to you and the other members of her family.

RONALD REAGAN ».

— de S.E.M. le Président de la République d'Irlande :

« I have learned with shock and sorrow of the tragic death of Her Serene Highness Princess Grace. The Irish people share my great sadness at the loss of one for whom they had such deep affection and regard and in whom they took an immense pride. The many visits, both official and private, of Her Serene Highness to Ireland demonstrated her attachment to the land of her forebears.

On behalf of my wife, myself and the people of Ireland, please accept our heartfelt sympathy to You and to Your children and to the people of Monaco. Ar dheis de go Raibh a Anam. May her soul be on God's right hand.

PATRICK J. HILLERY ».

— de S.E.M. le Président de la Confédération suisse :

« Profondément attristé par le décès tragique de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace, je tiens à Vous exprimer les sincères condoléances du Conseil fédéral suisse ainsi que la part qu'il prend au deuil du peuple monégasque.

FRITZ HONEGGER ».

— de S.E.M. le Président de la République d'Afrique du Sud :

« It is with profound shock and sadness that we have learned of the tragic death of Her Serene Highness Princess Grace of Monaco.

On my own behalf and on behalf of the Government and people of the Republic of South Africa, I wish to express to Your Serene Highness and members of Your Family our most sincere and deep sympathy.

M. VILJOEN ».

— de S.E.M. Karl Carstens, Président de la République Fédérale d'Allemagne :

« La nouvelle du décès de S.A.S. la Princesse de Monaco m'a profondément bouleversé. Je Vous prie d'accepter pour Vous et Vos enfants toute ma sympathie et mes sincères condoléances. Le peuple allemand prend part à Votre douleur et à la tristesse du peuple de Monaco.

KARL CARSTENS ».

— de S.E.M. Erich Honecker, Président du Conseil d'Etat de la République Démocratique d'Allemagne :

« Faisant suite à la disparition de Votre épouse, la Princesse Grace Patricia, après un tragique accident, je Vous transmets mes sincères sentiments de condoléances et Vous assure de la part que je prends à Votre douleur.

ERICH HONECKER ».

— de S.E. le Général de Division Reynaldo A.B. Bignone, Président de la Nation argentine :

« En nombre del pueblo y gobierno argentinos y en el mio propio hago llegar a Vuestra Alteza las mas sentidas expresiones de pesar por el sensible fallecimiento de vuestra esposa, Su Alteza Serenisima la Princesa de Monaco.

REYNALDO A.B. BIGNONE ».

— de S.E.M. le Gouverneur général d'Australie, Son Excellence the Right Honourable Sir Ninian Stephen, A.K., G.C.M.G., K.B.E., K. St. J. :

« Your Serene Highness, the tragic death of Her Serene Highness Princess Grace was a shock to all Australians. Princess Grace was held in high esteem and affection by people throughout the world, not least in Australia. On behalf of the Government and people of Australia I extend to You and Your Family our deepest sympathy and condolence.

N.M. STEPHEN ».

— de S.E.M. Rudolf Kirchsclaeger, Président fédéral de la République d'Autriche :

« Le décès tragique de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace de Monaco m'a profondément attristé. Le souvenir de la Princesse restera toujours vivant. En mon propre nom, au nom de ma femme et au nom du peuple autrichien, j'exprime à Votre Altesse Sérénissime les plus sincères condoléances ainsi que l'assurance de la plus vive sympathie et compassion.

RUDOLF KIRCHSCHLAEGER ».

— de S.E.M. le Président de la République du Bangladesh :

« Your Serene Highness, we have received with profound shock and sorrow the news of the death of Her Serene Highness Princess Grace in tragic circumstances. On behalf of the Government and the people of Bangladesh and on my own behalf, I convey to Your Serene Highness and to the people of Monaco our heartfelt condolences and sincere sympathies. Please accept, Your Serene Highness, the assurances of my highest consideration.

H.M. ERSHAD ».

— de S.E.M. Joao Baptista de Oliveira Figueiredo, Président de la République fédérale du Brésil :

« En partageant le deuil qui frappe Votre Altesse Sérénissime, la Famille Grimaldi et le peuple de Monaco et qui prive le monde du talent et du charme de la Princesse Grace. je prie Votre Altesse Sérénissime de recevoir l'expression de mes sentiments les plus émus.

JCAO BAPTISTA DE OLIVEIRA FIGUEIREDO ».

— de S.E.M. le Président de la République unie du Cameroun :

« C'est avec une réelle et profonde émotion que le peuple camerounais, son Gouvernement et moi-même avons appris le décès accidentel de la Princesse Grace de Monaco Votre épouse. Le peuple camerounais et son Gouvernement en ce moment douloureux s'associent à Votre peine. Je voudrais, Altesse, Vous adresser et à toute Votre Famille, mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion. Veuillez croire, Altesse, aux assurances renouvelées de ma très haute considération.

AHMADOU AHIDJO ».

— de S.E.M. Edward Schreyer, Gouverneur général du Canada :

« Profondément ému par la disparition de la Princesse Grace, je Vous exprime mes plus vives con-

doléances, comme celles du peuple canadien en cette tragique circonstance. Par Ses grandes qualités de cœur et l'élévation de Ses vues, la Princesse avait su conserver, dans Ses hautes fonctions, l'affection de tous ceux qui voyaient en Elle l'accomplissement d'une éblouissante destinée. Le monde est appauvri par cette perte qui prive Votre Altesse de Sa Compagne et le Canada d'une amie. Je Vous prie de transmettre ma vive sympathie aux Princesses Caroline et Stéphanie comme au Prince Albert.

EDWARD SCHREYER ».

— de S.E.M. le Chef d'Etat de la République centrafricaine :

« Nous apprenons ce jour avec une profonde émotion la nouvelle tragique du décès de Son Altesse la Princesse Grace de Monaco subitement arrachée à l'affection de Sa noble Famille. Au nom du peuple centrafricain, à notre nom, et à celui du comité militaire de redressement national, nous Vous adressons nos condoléances les plus attristées. Veuillez agréer, Altesse, les assurances de ma plus haute considération.

ANDRE KOLINGBA ».

— de S.E.M. le Président de la République du Chili :

« Consternado ante tragico fallecimiento de Su Alteza Serenísima la Princesa Grace, reciba en nombre del pueblo de Chile, del Gobierno que presido y en el Mio, nuestros mas sinceros sentimientos de pesar. Valgame de esta ocasion para reiterar a Su Alteza Serenísima las seguridades de mi mas alta y distinguida consideracion.

AUGUSTO PINOCHET UGARTE ».

— de S.E.M. Spyros Kyprianou, Président de la République de Chypre :

« It is with profound sorrow that we heard of the tragic death of Your dear wife Princess Grace. The people of Cyprus join me in extending to Your Highness and the Whole Family our deep sympathy and sincere condolences for the great loss.

SPYROS KYPRIANOU ».

— de M. le Président de la République de Colombie :

« En nombre del gobierno de Colombia y en el mio propio, envio a Su Alteza el más sentido mensaje de condolencia por la trágica desaparición de la Princesa Grace de Mónaco, cuya presencia, distinción y grandeza serán un ejemplo permanente para la humanidad que la conoció y admiró.

En esta hora de supremo dolor hago votos, en unión de mi esposa y de todos los colombianos, para

que Dios otorgue a Su Alteza la resignación que es indispensable ante los duros golpes del aciago destino. Con sentimientos de mi más alta consideración reciba mi cordial saludo ».

— de S.E.M. le Président de la République de Costa Rica :

« Alteza, reciba mis mas sentidas condolencias en union de Vuestra Augusta Familia.

Mi senora e hija se unen a Vuestro pesar.

LUIS ALBERTO MONCA ».

— de S.E.M. le Président de la République de Côte d'Ivoire :

« C'est avec une grande compassion que j'ai appris les suites fatales de l'accident dont a été victime Votre épouse la Princesse Grace à qui Son charme et Sa dignité avaient valu l'estime de tous. Le peuple ivoirien, son Gouvernement et moi-même, tenons à nous associer au grand deuil qui frappe Votre Famille et la Principauté en vous exprimant nos condoléances les plus attristées et nos sentiments de profonde sympathie. Très haute considération.

FELIX HOUPHOUET-BOIGNY ».

— de S.E.M. le Président de la République Dominicaine :

« Con profundo pesar me dirijo a Vuestra Alteza para expresarle mi consternacion por el tragico fallecimiento de Su Alteza Serenísima Grace de Monaco doloroso acontecimiento que ha conmovido profundamente al gobierno y al pueblo dominicano. Reciba Vuestra Alteza Serenísima los sentimientos de mi mas alta consideracion.

SALVADOR JORGE BLANCO ».

— de S.E.M. le Président de la République de l'Equateur :

« En nombre del pueblo del Ecuador y en el mio propio sirvase aceptar las sinceras expresiones de condolencia por tragico fallecimiento Su Alteza Real Princesa Grace.

OSVALDO HURTADO LARREA ».

— de S.E.M. le Président de la République de Finlande :

« A l'occasion du décès tragique de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace, qui vient de frapper la Famille Souveraine et la Principauté de Monaco, je prie Votre Altesse Sérénissime d'accepter l'expression de ma profonde sympathie.

MAUNO KOIVISTO ».

— de S.E.M. le Président de la République gabonaise :

« Je viens d'apprendre avec tristesse le décès de la Princesse Grace de Monaco. Je tiens en cette douloureuse épreuve à adresser à toute Votre Famille si cruellement éprouvée mes sincères condoléances. Je Vous prie d'agréer, Altesse, les assurances de ma haute considération.

EL HADJ OMAR BONGO ».

— de S.E.M. le Président de la République de Grèce :

« Profondément touché par l'annonce du décès de la Princesse Votre épouse, je prie Votre Altesse Sérénissime d'accepter mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie.

CONSTANTIN KARAMANLIS. »

— de S.E.M. le Président de la République de Haute-Volta :

« C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la tragique disparition de Madame Votre Epouse la Princesse Grace de Monaco et au nom du peuple de Haute-Volta, de son comité militaire de redressement pour le progrès national et au mien propre, je Vous adresse nos condoléances vivement attristées et émues. Nous mesurons l'immensité de la douleur qui Vous étreint et daignez croire, Altesse, que nous nous y associons. En Vous renouvelant nos sentiments de profonde compassion, je Vous prie de bien vouloir agréer, Altesse, les assurances de ma très haute considération.

COLONEL SAYE ZERBO.

— de S.E.M. le Président de la République de Honduras :

« Tengo el honor de dirigirme a Vuestra Alteza en la triste ocasion del sensible fallecimiento de la Princesa Grace vuestra amantissima esposa tan infausta noticia ha llenado de profunda pena al Gobierno y pueblo de Honduras. Ruego a Dios todopoderoso que la resignacion haga nido en vuestro corazon y en el de vuestros nobles hijos.

Me valgo de esta lamentable oportunidad para presentaros las muestras de mi mas alta y distinguida consideracion.

ROBERTO SUAZO CORDOVA ».

— de Mme la Présidente de la République d'Islande :

« I was deeply saddened to receive the news of the tragic death of Princesse Grace.

Iceland remembers with affection Your recent visit to our country, and we all share the grief You and Your people feel.

My prayers are with You and Your Family.

VIGDIS FINNBOGADOTTIR ».

— de S.E.M. le Président de l'Etat d'Israël :

« For myself and the people of Israël I wish to express sincerest sympathy on the tragic and untimely passing of Princesse Grace whose luminous and beautiful person endeared her to so many throughout the world.

YITZHAK NAVON ».

— de S.E.M. le Gouverneur général de la Jamaïque :

« We are all very sad to learn of the untimely death of Princess Grace. On behalf of my wife myself the Gouvernement and people of Jamaica I send You and Family our deepest sympathy.

FLORIZEL GLASSPOLE ».

— de S.E.M. le Président de la République du Liban :

« Profondément attristé par le décès de Son Altesse la Princesse Grace de Monaco, le peuple libanais s'associe à moi pour présenter à Votre Altesse, aux Membres de la Famille Princière et au peuple monégasque nos plus sincères condoléances et vous assurer de notre douloureuse sympathie.

ELIAS SARKIS ».

— de Son Altesse Eminentissime le Prince et Grand-Maître de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte :

« Profondamente attristato per improvvisa scomparsa Altezza Serenissima Principessa Grace Dama di onore e devozione del nostro ordine con sentimenti sincera confraternita e partecipe grave lutto esprimo anche a nome gran magistero sincere condoglianze elevando ferventi preghiere suffragio per anima eletta e a conforto Vostra Altezza Serenissima e congiunti.

ANGELO DE MOJANA ».

— de S.E.M. José Lopez Portillo, Président des Etats-Unis du Mexique :

« Con motivo del infausto fallecimiento de Su Alteza la Princesa Grace de Monaco, ruego a Vuestra Alteza recibir mis mas sentidas condolencias.

JOSE LOPEZ PORTILLO ».

— de S.E.M. Miguel de La Madrid Hurtado, Président élu des Etats-Unis du Mexique :

« Me uno al sentimiento profundo que ha provocado el sensible fallecimiento de su senora esposa la Princesa Grace rogandole acepte mis mas sinceras condolencias.

LIC. MIGUEL DE LA MADRID HURTADO ».

— de S.E.M. Daniel Ortega Saavedra, Coordinateur de la Junte du Gouvernement de Reconstruction nationale de la République de Nicaragua :

« La junta de gobierno-reconstruccion nacional y pueblo nicaraguense presentamos mas sinceras condolencias por el tragico fallecimiento de la Princesa Grace, cuya irreparable perdida enluta vuestro hogar y el Principado de Monaco.

DANIEL ORTEGA SAAVEDRA ».

— de S.E.M. le Gouverneur général de la Nouvelle-Zélande :

« Nous avons été profondément peinés en Nouvelle-Zélande d'apprendre la mort soudaine et tragique de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace. Elle était considérée avec estime et affection par les Néo-Zélandais qui ont suivi le cours des événements de sa vie avec admiration. A Vous-même et à Votre Famille, nous envoyons nos plus sincères condoléances ».

— de S.E.M. le Président du Pakistan :

« I am deeply shocked and grieved to learn about the untimely and tragic demise of Princesse Grace. The Government and people of Pakistan join me in expressing to Your Serene Highness our sentiments of profound sorrow and heartfelt condolences.

M. ZIA-UL-HAQ ».

— de S.E.M. le Président du Paraguay :

« En nombre del Gobierno y del pueblo de la Republica del Paraguay hagole llegar nuestras mas sentidas condolencias por el fallecimiento de la Princesa Grace formulando votos por una cristiana resignacion. Saludole con mi distinguida consideracion.

ALFREDO STROESSNER ».

— de S.E.M. le Président du Pérou

« A nombre del Gobierno y pueblo peruanos expreso a Vuestra Alteza y a Vuestros Hijos fallecimiento de Vuestra illustre esposa la Princesa Grace Os saludo con todo pesar.

FERNANDO BELAUDE TERRY ».

de S.E.M. le Gouverneur de Porto-Rico :

« My wife Kate and I and the people of Puerto Rico express our deepest sympathy to Your Family and our sorrowful condolences to the people of Monaco. We pray God to give You his guidance and spiritual strength in your sorrow. We wish Princess Stephanie a complete and speedy recovery. Cordially.

CARLOS ROMERO DARCELO ».

— de S.E.M. le Président de la République portugaise :

« En prenant connaissance de la mort de Son Altesse la Princesse Grace je veux exprimer en mon nom personnel et en celui du peuple portugais les plus sincères condoléances et les sentiments du plus profond regret. Permettez-nous de nous joindre à la douleur sentie par Votre Altesse et par le peuple de Monaco en ce moment de tristesse par la mort de Son Altesse la Princesse Grace qui était au Portugal une personnalité particulièrement chère.

ANTONIO RAMALHO EANES ».

— de S.E.M. le Président de la République Arabe Unie :

« Extrêmement attristé par la mauvaise nouvelle du décès de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace Kelly. Sincères condoléances à Vous-même et aux Membres de Votre illustre Famille. Puisse Dieu tout puissant Vous préserver de tout malheur à l'avenir. Avec ma plus haute considération.

MOHAMED HOSNI MOUBARAK ».

— de S.E.M. le Président de la République socialiste de Roumanie :

« Altesse, veuillez recevoir mes plus sincères condoléances à l'occasion du décès tragique de Votre épouse la Princesse Grace de Monaco.

NICOLAE CEAUSESCU ».

— de MM. les Capitaines Régents de la République de Saint-Marin :

« Interpretando i sentimenti del popolo e del Governo di San Marino partecipiamo al grave lutto che ha colpito la sua Famiglia e il Principato di Monaco per la perdita della Principessa Grace. Pregandola di accogliere i sensi del piu'vivo cordoglio.

GIUSEPPE MAIANI MARINO VENTURINI ».

— de S.E.M. le Président de la République du Salvador :

« Lamentado tragico deceso de Su Alteza Princesa Grace profundamente impresionados en nombre del

pueblo y Gobierno salvadoreño y mio propio paten-
tizo a Vuestra Alteza Serenísima y noble Familia senti-
mientos de pesar.

ALVARO MAGANA ».

— de S.E.M. le Président de la République du Séné-
gal :

« C'est avec une vive émotion que j'apprends la
mort accidentelle de Votre épouse. La Princesse
Grace, dont le dévouement au service du rayonnement
de Votre Principauté était si bien connu de tous et
dont l'apport à la culture universelle est fort apprécia-
ble. En cette douloureuse circonstance, je prie Votre
Altesse de bien vouloir accepter les condoléances très
sincères que je Lui adresse au nom du peuple et du
Gouvernement sénégalais et en mon nom personnel.
Très haute considération.

ABDOU DIOUF ».

— de S.E.M. le Président de la République des Sey-
chelles :

« C'est avec émotion que nous avons appris le
décès de la Princesse Grace de Monaco. Nous tenons à
transmettre à Son Altesse, aux Membres de Sa
Familie, ainsi qu'à tous les Monégasques, les sincères
condoléances du Gouvernement et du peuple seychel-
lois et à Vous assurer de notre sympathie dans cette
épreuve.

FRANCE ALBERT RENE ».

— de S.E.M. le Président de la République de Singa-
pour :

« It is with deep sorrow that my wife and I learnt
of the passing away of Her Serene Highness, Princess
Grace. It was in April this year that we had the oppor-
tunity to meet Your Highness when you visited Singa-
pore. My wife and I convey our profound condolence
to Your Serene Highness and to the Members of the
Family.

Please accept, Your Serene Highness, the assuran-
ces of my highest consideration.

C.V. DEVAN NAIR ».

— de S.E. le Général Gnassingbé Eyadema, Prési-
dent de la République du Togo :

« Altesse, le peuple togolais et moi-même venons
d'apprendre avec une vive émotion et une grande tris-
tesse le décès de Son Altesse la Princesse Grace des
suites de ses blessures occasionnées par un accident de
la route. Dans ces circonstances douloureuses, Vous
voudrez bien accepter, au nom du peuple togolais, de
son Parti d'avant-garde le Rassemblement du Peuple
Togolais, au nom de mon gouvernement, et en mon

nom personnel, nos condoléances les plus émues et
l'expression de sympathie personnelle. Je Vous prie de
transmettre à la Famille éplorée et au peuple monégas-
que, toute notre compassion.

GNASSINGBE EYADEMA ».

— de S.E.M. Habib Bourguiba, Président de la
République tunisienne :

« Mon épouse et moi-même avons appris avec
grande émotion la nouvelle de la mort tragique de la
Princesse Grace. En cette dure épreuve nous Vous
exprimons notre profonde sympathie et Vous adres-
sons nos sincères condoléances.

HABIB BOURGUIBA ».

— de S.E.M. le Chef d'Etat de la République de Tur-
quie :

« C'est avec un grand chagrin que j'ai appris le
décès prématuré de Son Altesse la Princesse Grace.

Nous continuerons à nous rappeler avec apprécia-
tion et sympathie de tout ce qu'elle a fait pour le bien
de la Principauté de Monaco et de ses activités infati-
gables dans le domaine social à travers le monde
entier.

En mon nom personnel et en celui du peuple turc,
Je Vous prie, Altesse Sérénissime, de bien vouloir
agréer mes très sincères condoléances et l'expression
de ma haute considération.

KENAN EVREN ».

— de S.E.M. le Président de la République orientale
de l'Uruguay :

« Con profundo pesar ante el lamentable falleci-
miento de la Princesa Grace, ejemplar figura, reciba
Vuestra Majestad, en nombre del Uruguay y en el mio
proprio, nuestras mas sentidas condolencias.

GREGORIO C. ALVAREZ ».

— de S.E.M. Luis Herrera Campins, Président de la
République du Venezuela :

« Je présente à Votre Altesse, au nom du peuple
du Venezuela, du Gouvernement national et en mon
nom propre, mes condoléances les plus sincères pour
la très regrettable disparition de l'illustre Dame que
fut Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace de
Monaco. Je Vous prie de transmettre mes condoléan-
ces à Vos enfants. Veuillez recevoir l'expression de ma
très haute considération.

LUIS HERRERA CAMPINS ».

— de M. le Président de la République du Zaïre :

« Excellence, nous avons appris avec consternation la nouvelle de l'accident qui a coûté la vie à Son Altesse la Princesse Grace de Monaco. Au nom du peuple zaïrois tout entier regroupé au sein du mouvement populaire de la révolution et au mien propre je Vous présente ainsi qu'à la population monégasque l'assurance de notre sincère affliction et de notre profonde compassion. Haute considération.

MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZA BANGA ».

— de M. Javier Perez de Cuellar, Secrétaire général des Nations Unies :

« Votre Altesse Sérénissime, c'est avec une profonde tristesse que j'ai appris la nouvelle de la mort tragique de Son Altesse Princesse Grace de Monaco.

La disparition prématurée de Son Altesse sera extrêmement ressentie dans toute la communauté internationale, où Sa radieuse personnalité, Sa grande bonté et Son souci d'autrui Lui avaient gagné le respect et l'affection de tous. Les Nations Unies en particulier sont et resteront grandement reconnaissantes de l'appui que Son Altesse a toujours su apporter à l'œuvre humanitaire de l'Organisation.

Je Vous prie, Votre Altesse Sérénissime, d'accepter l'expression de ma très profonde sympathie dans la douleur qui affecte Votre Famille et l'ensemble du peuple monégasque.

JAVIER PEREZ DE CUELLAR ».

*
* *

Des milliers d'autres messages de condoléances ont été adressés à S.A.S. le Prince dont ceux de :

LL. MM. le Roi LEKA et la Reine SUZAN des Albains,

S.M. le Roi LEOPOLD et S.A.R. la Princesse LILIANE,

S.A.R. la Princesse GIOVANNA de Bulgarie,

S.M. la Reine INGRID, Reine de Danemark, Régente,

S.A.R. le Prince HENRIK de Danemark,

S.M. la Reine NARRIMAN d'Egypte,

LL.AA.RR. le Prince FOUAD et la Princesse FADILA d'Egypte,

S.A.R. la Princesse FERIAL d'Egypte,

S.A.R. le Comte de Barcelone,

S.A.R. Mgr le Comte de Paris,

S.A.R. la Comtesse de Paris;

S.M. la Reine ELIZABETH, Reine-Mère de Grande-Bretagne,

LL.AA.RR. le Prince et la Princesse de Galles,

S.A.R. le Prince ANDREW,

S.A.R. le Prince EDWARD,

S.M. le Roi CONSTANTIN,

S.M. le Roi UMBERTO,

S.M. la Reine MARIE-JOSÉ,

S.A.R. le Prince Héritier de Jordanie,

LL.AA.SS les Princes et Princesses de Liechtenstein,

S.A.R. la Grande Duchesse CHARLOTTE de Luxembourg,

LL.AA.RR. la Princesse JULIANA et le Prince BERNHARD des Pays-Bas,

S.M. la Reine HELENE de Roumanie,

LL.AA.RR. les Princesses de Roumanie,

S.A.I. le Grand Duc WLADIMIR de Russie,

LL.AA.RR. le Prince BERTIL et la Princesse LILIANE de Suède,

LL.AA.RR. les Princes et Princesses de Yougoslavie,

S.A.R. le Prince ABDULLAH BEN SAID BEN ABDULAZIZ,

S.A.R. le Prince Fouad SARHANK,

LL.AA. SADRUNDDIN AGA KHAN,

S.A. la BEGUM,

S.A.S. le Prince MOHAMED AL FAYSAL AL SAOUD,

Prince de BARODA,

S. Em. Rev. Mgr le Cardinal Paolo MARELLA, Vice-Doyen du Sacré Collège,

M. Pierre MAUROY, Premier Ministre du Gouvernement de la République Française,

M. Helmut SCHMIDT, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne,

M. Pierre TRUDEAU, Premier Ministre du Canada,

Dr Foud MOHIEDDIN, Premier Ministre d'Egypte,

Mme Margaret THATCHER, Premier Ministre de Grande-Bretagne,

Mme Indira GANDHI, Premier Ministre de l'Inde,

M. Charles J. HAUGHEY T.D. TADISEACH, Premier Ministre de la République d'Irlande,

M. Francisco Pinto BALSEMAO, Premier Ministre du Portugal,

M. Mohamed MZALI, Premier Ministre de la République Tunisienne,

M. René LEVESQUE, Premier Ministre du Québec,

M. le Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre,

Mme Lucia HIRIART DE PINOCHET, Première Dame de la Nation du Chili,

M. Alain POHER, Président du Sénat Français,

M. Louis MERMAZ, Président de l'Assemblée Nationale Française,

M. Roger FREY, Président du Conseil Constitutionnel Français,

M. Gaston DEFFERRE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,

M. Robert BADINTER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

M. Jack LANG, Ministre de la Culture,

M. François de GROSSOUVRE, Chargé de Mission auprès du Président de la République Française,

S.E. M. Francis PYM, Secrétaire d'Etat au Foreign Office,

M. le Ministre du Plan, de la Formation des Cadres et de la Formation professionnelle du Gouvernement Marocain,

S.E. M. Juan José AMODO III, Ministre des Relations Extérieures du Panama,

Mme Teresa COSTA MACECO, Secrétaire d'Etat à la Famille du Portugal,

S.E. M. Fidel CHAVEZ MENA, Ministre des Relations Extérieures de la République du Salvador,

M. Tahar BALKHOJA, Ministre de l'Information de la République Tunisienne,

S.E. M. José Alberto ZAMBRANO VELASCO, Ministre des Relations Extérieures de la République du Venezuela,

S.E. M. DU PLOOY, Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en France,

S.E. M. Gregorio Ortega SUAREZ, Ambassadeur de la République de Cuba en France,

S.E. M. l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en France,

S.E. M. Pierre de BOISDEFRE, Ambassadeur de France en Uruguay,

S.E. M. John FRETWELL, Ambassadeur de Grande-Bretagne en France,

S.E. M. Narendra SINGH, Ambassadeur de l'Inde en France,

S.E. M. de MUYSER, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en U.R.S.S.,

S.E. M. l'Ambassadeur d'Italie au Nigeria,

S.E. M. J.V. SCOTT, Ambassadeur de Nouvelle Zélande en France,

S.E. M. de ZIEGLER, Ambassadeur de Suisse en France,

S.E. M. Habib BOURGUIBA Jr et Mme BOURGUIBA,

M. le Chef du Protocole d'Etat de la République de Turquie,

S.E. M. l'Ambassadeur de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques en France,

M. le Premier Conseiller, Vice-Consul Général, Chargé d'Affaires de l'Ambassade de la République Centrafricaine en France,

M. Jacques CHIRAC, Député, Maire de Paris, ancien Premier Ministre,

M. Raymond BARRE, Député du Rhône, ancien Premier Ministre,

M. Jacques MEDECIN, Député-Maire de Nice, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, ancien Ministre,

M. Jacques FLOCH, Vice-Président du Groupe d'Amitié « France-Monaco » de l'Assemblée Nationale Française,

M. le Général AUBERT, Député-Maire de Menton, MM. les Députés du XVIème Arrondissement de Paris, du Puy-de-Dôme,

M. Maurice SCHUMANN, Vice-Président du Sénat, ancien Ministre,

M. Edgar FAURE, Sénateur, ancien Président du Conseil et Mme Edgar FAURE,

M. André BETTENCOURT, Sénateur,

M. le Sénateur-Maire de Thann,

M. le Sénateur-Maire de Valenciennes,

M. André BORD, Député au Parlement Européen, ancien Ministre,

M. le Général BIARD, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

MM. Julien GREEN,

Jean d'ORMESSON,

Alain DECAUX,

de l'Académie Française,

M. le Président et Mme Valéry GISCARD d'ESTAING,

M. le Président Leopold Sedar SENGHOR,

M. le Président et Mme EAMON DE VALERA,

M. Antoine PINAY, ancien Président du Conseil,

M. Lizm COSGRAVE, ancien Premier Ministre d'Irlande et Mme Vera COSGRAVE,

M. Henry A. KISSINGER, ancien Secrétaire d'Etat des Etats-Unis,

M. Jacques SOUSTELLE, ancien Ministre,

M. Roger LEONARD, Premier Président honoraire de la Cour des Comptes, ancien Président de la Commission Supérieure des Comptes de Monaco,

Mme la Maréchale de LATTRE de TASSIGNY,

Mme Maurice GENEVOIX,
 S.E. M. Cesare MERZAGORA, Sénateur,
 M. Giulio ANDREOTTI, Député,
 M. Pierre LAMBERTIN, Préfet, Commissaire de la République du Département des Alpes-Maritimes,
 M. Louis AMADE, Préfet, Conseiller technique auprès du Préfet de Police de Paris,
 M. Jacques GANDOIN, Préfet, Commissaire général de la Société d'Encouragement aux métiers d'art,
 M. Henri BENOIT-GUYOD, Président à la Cour de Paris,

M. le Directeur Général de l'UNESCO,
 M. le Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Réfugiés,

M. Roger VANDEN BRANDEN, Gouverneur du Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe,

M. Chedli KLIBI, Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes,

M. Michel BACESCO, Vice-Président de la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée,

M. le Président du Comité national yougoslave pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée,

M. le Contre-Amiral F.L. FRASER, Président du Comité de Direction du Bureau Hydrographique International,

M. le Directeur de « Israël Oceanographic and Limnological Research » d'Haïfa,

M. le Contre-Amiral, Directeur de l'Hydrographie et de la Navigation de la Marine de Guerre du Pérou,

M. le Président de « l'Irish American Cultural Institute »,

M. Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET, Président de la Fondation de la Vocation,

M. Roger BRIAN, Secrétaire Général du Prix Arthur Honegger de la Fondation de France,

M. l'Abbé de Lérins,

Le Chorévêque de l'Eglise Copte Orthodoxe Eparchie de France,

M. le Grand Rabbin de Nice et de la Région,

MM. les Maires d'Antibes, Aspremont, Ajaccio, Beaulieu, Beausoleil, Beuil, Bordighera, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Cannet-Rocheville, Cap d'Ail, Caen, Carlades, Chabeuil, Dijon, Falicon, Ferrette, Gorbio, Grimaud, La Brigade, Lyon, Matignon, Narbonne, Ostende, Peille, Péone-Valberg, Peymeinade, Puisieux, Poggio a Caino, Roquebrune-Cap-Martin, Regusse, Sospel, Sienne, Sissone, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Etienne de Tinée - Auron, San Remo,

Saint-Rémy de Provence, Saint-Amans, Soult, la Trinité, la Turbie, Tende, Tourrette Levens, Toulouse, Touques, Vintimille, Villefranche-sur-Mer, Vic-sur-Cère, Versailles.

*
 * *

Par ailleurs des services religieux à la mémoire de S.A.S. la Princesse Grace de Monaco ont eu lieu :

A PARIS :

Un service solennel pour le repos de l'âme de S.A.S. la Princesse Grace de Monaco a été célébré en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sous la présidence de S.E. M. Orsetti, Ambassadeur de la Principauté en France et de Mme Orsetti, en présence de S.A.S. la Princesse Ghislaine de Monaco, Mlles Grace Levine et Elisabeth Kelly, nièces et filleule de la Princesse et de très nombreuses personnalités :

MM. Colliard, Chef de cabinet représentant S.E. M. François Mitterrand, Président de la République Française, Aublin, représentant M. Mermaz, Président de l'Assemblée Nationale, Guillomard, représentant M. Poher, Président du Sénat, Jean-Pierre Gevon, représentant du protocole du Quai d'Orsay, Mme Fromager, représentant la Direction Europe au Ministère des Relations Extérieures, MM. Taittinger, représentant M. Jacques Chirac, Maire de Paris, Amade, représentant M. Perier, Préfet de police, S.A.R. le Prince de Yougoslavie, LL.EE.MM. Galbraith, Ambassadeur des Etats-Unis et Antonio de Sequeira-Freire, Ambassadeur du Portugal, les Membres de la délégation de l'Association française de l'Ordre Souverain de Malte, conduite par le Bailli Prince de Polignac et le Bailli Comte Gérard Michel de Pierredon, les Membres de la famille Polignac, Mmes Paul Demange et Pierre-Louis Falaize, M. le Directeur des Services judiciaires, Président du Conseil d'Etat de la Principauté et Mme Norbert François, Mme Ardant, Dame d'Honneur de la Princesse, M. le Doyen Georges Vedel, des Membres du Conseil Littéraire, de la Cour de Révision judiciaire et de la Commission Supérieure des Comptes, etc... et de tous les Membres de l'Ambassade de Monaco.

Dans cette paroisse, qui était à Paris celle de la Princesse, une assemblée très nombreuse et recueillie a entendu et fait siens les textes liturgiques qui avaient été lus lors des obsèques de la Princesse en la cathédrale de Monaco.

Voulue par M. le Curé de Saint-Honoré d'Eylau, qui concélébrait cette messe du souvenir avec trois prêtres dont le Père Mac Carthy, Curé de Saint-Joseph Church, cette délicate attention trouvait son écho dans les voix d'une chorale, les sons d'un orgue

que la Princesse aimait à entendre ; ainsi la foule des fidèles parisiens put mieux s'unir au deuil de la Famille Princière et de la Principauté.

Avec une grande élévation de pensée, Monseigneur Perrot a, dans son homélie, en commentant les écritures, souligné les profondes qualités humaines de la Princesse, faites de grandeur d'âme, de générosité et d'amour des Siens et des humbles.

« Parmi ces vertus, servies par une foi ardente et une haute spiritualité, Elle a trouvé le chemin de Dieu » a-t-il déclaré notamment dans un des passages les plus significatifs.

Cette cérémonie, en l'hommage de S.A.S. la Princesse Grace, plus qu'un geste officiel, fut un témoignage de reconnaissance et respectueuse affection pour Celle qui, sensible et forte, souriante et digne, fut capable de S'émouvoir d'un rien tout en demeurant fidèle à Son idéal de bonté et de grandeur. Et c'est pourquoi Son rayonnement fut et demeure inaltérable.

A ROME :

Dans la basilique de San Lorenzo in Lucina, décorée d'orchidées apportées par M. Alberto Fanfani, fils du Président du Sénat italien, de couronnes offertes par le Professeur Leonardo Saviano et par l'Association de la Via Condotti, Rome a rendu un vibrant hommage à la Princesse Grace.

Plus de mille personnes avaient trouvé place dans l'église, sous le célèbre crucifix de Guido Reni, tandis que des centaines d'autres restaient massées sur le parvis, portes ouvertes.

Dans le chœur, S.E. M. René Novella, Ambassadeur de Monaco en Italie et Mme Novella, représentaient la Famille Souveraine.

L'office fut célébré par Mgr. Romolo Carboni, archevêque de Sidon, nonce apostolique, doyen du Corps Diplomatique, assisté de six ecclésiastiques sous la direction de Mgr. Piero Pintus, curé de la basilique.

Prononçant l'homélie, Mgr. Romolo Carboni déclarait :

« Nous avons accepté l'invitation de S.E. M. René Novella, Ambassadeur de la Principauté de Monaco en Italie et nous nous trouvons ici réunis en assemblée liturgique dans l'insigne Basilique de San Lorenzo in Lucina pour prier tous ensemble à la mémoire de la Princesse Sérénissime Grace de Monaco.

« A l'annonce de Sa mort aussi surprenante qu'inattendue le monde entier a éprouvé une grande émotion.

« Le déroulement des images sur les écrans de télévision et les bulletins d'information des journaux nous avaient habitués à admirer cette femme exceptionnelle, dotée par la nature de dons remarquables.

Elle a vécu dans la douceur avec une simplicité royale et en donnant l'exemple de vertus chrétiennes.

« Sans doute, on écrira beaucoup sur cette personnalité épanouie en cette fin de siècle à l'opposé des émancipations tumultueuses et aux féminismes inconsidérés.

« Elle a vécu en remplissant une mission royale : en tant que femme qui devenue épouse brille par son dévouement, en tant que femme qui devenue mère se consacre passionnément à sa famille, en tant que femme qui devenue Princesse s'attache avec application aux devoirs de son rang.

« Une vie toute de clarté, enracinée dans la Foi, développée dans la Prière, réalisée dans l'exemple et qui dans la vague de sympathie suscitée par Sa Personne et par la Principauté, au moment où Elle quitte ce monde, nous laisse avec un sentiment accru d'immense regret nostalgique plutôt que de désarroi.

« Dans Sa sagesse infinie le Seigneur notre Dieu a voulu hâter d'une manière exceptionnelle le retour d'une Princesse vers le destin commun du commun des mortels.

« Nous voici invités à méditer sur le mystère de la mort, mystère qui bouleverse les desseins de l'homme ; cette mort si amère dans le drame d'une condamnation inéluctable et universelle.

« Pourtant nous savons qu'au-delà du voile de la mort s'ouvre la certitude radieuse de l'immortalité.

« Telle est en effet notre foi chrétienne confiante en la présence de Celui qui par la résurrection nous a rachetés des ténèbres de la mort.

« Le Crucifix de Guido Reni - l'image qui se trouve au-dessus de l'autel sur lequel nous célébrons le mystère de la mort et de la passion du Christ - exprime dans sa luminosité picturale le symbole de la mort qui fait reflourir la vie.

« Le Christ en effet qui est à la fois la résurrection et la vie, ne meurt pas et personne ne meurt dans le Christ car, comme le dit l'évangéliste, « celui qui vit dans le Christ ne meurt pas mais il vivra éternellement ».

« C'est ainsi que les motifs de désarroi, qui nous associent à la douleur du Prince Rainier et de Ses Enfants, suscitent en nous de vifs sentiments de sympathie dans un élan commun de profond mysticisme.

« Cette Basilique de San Lorenzo in Lucina, la première des églises de Rome, garde un lien spécifique avec la Principauté de Monaco car c'est ici, en ce lieu même, que fut supplicié en même temps que Saint Laurent un soldat converti au christianisme : nommé Roman, né en terre monégasque, ce Saint Martyre est aujourd'hui, avec Sainte Dévote, l'un des Protecteurs de la Principauté.

« La communion des Saints établit dans un ineffable rapport d'échange la distribution des biens de la Foi et de l'Espérance. C'est dans ces motifs que notre prière puise le réconfort et se fait l'interprète des préoccupations de la Famille Grimaldi pour la Princesse Stéphanie, tandis que nous demandons au Seigneur la béatitude pour Celle qui a été appelée à la mort des Saints, le Seigneur qui a ainsi rendu plus précieux et plus doux encore pour nous Son image et Son éternel souvenir ».

Parmi les personnalités présentes, qui toutes vinrent présenter à M. l'Ambassadeur leurs condoléances et exprimer leur attachement à S.A.S. le Prince et à Sa Famille, citons : Mme Alcide de Gaspari, Mme Amintore Fanfani, M. Guglielmo Negri, Secrétaire Général de la Chambre des Députés, M. Alberto Fanfani, M. Scovachicchi, sous-Secrétaire à la Défense, M. E. Scammacca du Protocole des Affaires Etrangères, S.Exc. Mgr Remigio Ragonesi, Evêque auxiliaire de Rome, M. Renato Taddei, représentant S.M. le Roi Umberto d'Italie, M. Mario Berri, Président de la Cour Suprême de Cassation et Mme, le Bailli Frà Hubert Pallavicini, représentant le Grand Maître de l'Ordre Souverain militaire de Malte, Colonel Giovanni Narici, Commandant le premier district de carabinieri de Rome, M. Enzo Scipione, Consul général de Monaco à Rome et Mme, M. Leonello d'Aloya, Consul de Monaco à Venise, les anciens Consuls d'Italie à Monaco, M. et Mme Virgilio Mortari, les Membres du Corps Diplomatique, parmi lesquels le neveu du Président du Sénégal, S.E. M. Henry P. Arphang Senghor, les Membres du Corps Consulaire, Mgr. Norbert Calmels, Supérieur des Prémontrés, le personnel de l'Ambassade de la Principauté auprès du Quirinal.

A BRUXELLES :

Une Messe de Requiem pour le repos de l'âme de S.A.S. la Princesse Grace, a été célébrée par S.E. Rev. Mgr H. Eugène Cardinale, Nonce Apostolique, en l'Eglise de Saint Jacques sur Coudenberg, à Bruxelles.

L'Eglise était essentiellement décorée de petites roses comme les aimait la Princesse, par la « Belgian Flower Arrangement Society ».

Durant l'Office, S.E. le Comte de Lesseps, Ambassadeur de la Principauté en Belgique, a donné lecture de l'Épître tandis que l'Évangile était lu par le Révérend Robert Greytak, Directeur du Collège Américain à l'Université Catholique de Louvain.

L'Homélie, prononcée par Le Nonce, fut infiniment touchante, mettant en évidence la personnalité exceptionnelle et les qualités humaines de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace :

« Quelle ne fut notre consternation et notre émotion quand nous avons appris le décès de S.A.S. la Princesse Grace de Monaco, survenu le 14 septembre

suite à un tragique accident ! Notre choc fut d'autant plus rude que ce décès fut brutal, inattendu. Pour chacun de nous - que nous ayons eu le privilège de La connaître personnellement ou que nous L'ayons connue seulement au travers des médias de communication - Elle était un personnage exceptionnel, trois fois légendaire, qui avait atteint à une célébrité universelle et attiré le respect et la sympathie de tous.

« Personnage légendaire d'abord de par Ses origines, si typiquement américaine, et de par Son éducation très stricte de jeune fille catholique dans un couvent de la Pennsylvanie, éducation qui se termina par la vocation à une carrière artistique non encore bien définie.

« Légendaire ensuite par Son choix du cinéma, où la douce et belle Patricia prit le nom de Grace, nom qui lui convenait si bien ; et révéla Ses talents exceptionnels de comédienne, qui Lui valurent un si grand succès.

« Légendaire, enfin, lorsque cette gracieuse « fille de province », déjà tant aimée et admirée, fit Son choix final le 19 avril 1956 quand, à 26 ans, Elle abandonna brusquement Ses activités artistiques pour épouser Son « prince charmant » le Prince Rainier III de Monaco, âgé de 32 ans, et fit ainsi Son entrée dans une des dynasties les plus anciennes et illustres d'Europe, celle des Grimaldi. Elle devint alors l'épouse, la mère de famille et la Souveraine exemplaires.

« En tant qu'épouse dévouée, nous nous sommes habitués à La voir, pendant 26 ans, toujours souriante aux côtés de son mari, pour lequel Son amour et Son dévouement étaient sans limite. Comme Elle-Même l'a dit dans une interview récente, Elle respectait la mélancolie de Son mari lorsqu'Il était sombre et même Ils éclataient de rire, quand Il était de bonne humeur.

« Comme mère de famille, Elle était pleine de tendresse et de compréhension à l'égard de Ses enfants, le Prince Albert et les Princesses Caroline et Stéphanie, veillant attentivement à leur éducation et supportant avec courage et espérance les dures épreuves que rencontrent beaucoup de parents de notre temps.

« Comme Souveraine, Elle attira les yeux du monde entier vers ce petit et ravissant Etat de Monaco, auquel Son charme, Son amour et Son empressement ont donné un tel rayonnement nouveau qu'Il semblait appartenir plutôt à un conte de fées qu'à la société de ces Etats dont la paix et la prospérité sont troublées par une agitation et une inquiétude perpétuelles. Il est presque impossible de compter le nombre d'œuvres humanitaires qu'Elle présidait ou encourageait sur le plan national et international. Dans l'esprit de l'évangile que nous venons d'écouter, Elle était désireuse d'apporter partout le soulagement et l'aide nécessaires.

« Nous avons été frappés de stupeur devant l'issue terrible de l'accident qui a privé notre pauvre monde d'une de ses créatures les plus douces, les plus aimées, les plus admirées. Ne nous interrogeons pas sur le pourquoi de cette tragédie. Les limites que notre condition humaine pose à notre vision des réalités terrestres, ne nous permettent pas de trouver une réponse adéquate à notre question angoissante. C'est pourtant bien naturel que la disparition si inopinée de la Princesse Grace nous trouble et nous afflige profondément et notre douleur, peut-être, s'exprimerait mieux par le silence. Cependant, il est de mon devoir, en tant que président de cette Eucharistie, de rappeler ici à tous les paroles de l'Apôtre Paul : « Ne vous attristez pas comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance », car « la vie de Celle que nous pleurons ne lui a pas été enlevée à jamais ; cette vie a été simplement transformée en une vie meilleure ». En effet, cette existence éphémère que nous menons en ce monde se transforme en vraie vie, la vie éternelle, pour ceux qui, comme la Princesse Grace, meurent dans le Seigneur. La profondeur de Sa foi, la fermeté de Son espérance, l'ampleur de Son amour L'avaient préparée à rencontrer face à face Son Créateur et Rédempteur. « Car la vie des justes est dans la main de Dieu, aucun tourment n'a de prise sur eux et ceux qui sont fidèles resteront avec lui dans son amour », comme nous l'assure le livre de la Sagesse. C'est là, dans la Communion des Saints, que nous la retrouverons « dans la paix » près de Dieu et resplendissante de la lumière de Dieu lui-même, prête à accueillir et à aider, comme toujours, tous ceux qui s'adressent à elle.

« Nous prions ce matin pour le repos éternel de l'âme de notre chère sœur dans le Christ qui est partie avant nous, marquée du sceau de la foi, mais dont l'image souriante restera à jamais gravée dans notre

esprit. Nous prions pour le réconfort chrétien de Son auguste Epoux et de Ses Enfants si bien-aimés. Que l'enseignement de la foi apaise les larmes si légitimes et douloureuses de tous ceux que ce départ a plongés dans la peine et le deuil ! Et nous prions aussi pour tout le noble peuple monégasque, qui forme avec ses Princes une seule grande famille, et pour nous-mêmes. Que nous puissions comprendre et imiter l'exemple de foi, d'amour et de générosité que la Princesse Grace nous a laissé et que nous soyons toujours prêts, comme elle, à répondre fidèlement à l'appel suprême de notre Créateur, qui accorde à ses élus grâce et miséricorde ».

Le programme musical réunissait des œuvres de Jean-Sébastien Bach et de Ch. M. Widor.

Plus de mille personnes étaient venues se recueillir, présenter leurs condoléances et exprimer leur émotion. Citons : M. Piret, Chef de Cabinet de S.M. le Roi, et Mme D'hennin, épouse du Grand Maréchal de la Cour, qui représentaient la Maison Civile de S.M. le Roi, S.A.I.R. l'Archiduc Rodolphe d'Autriche accompagné de l'Archiduchesse, représentant S.A.I.R. l'Archiduc Otto, M. Joseph Kassel, représentant M. Thorn, Président de la Commission des Communautés Economiques Européennes, M. l'Ambassadeur Six, Chef du Protocole du Ministère des Affaires Etrangères, le Chevalier Gilson de Rouvieux, Consul général de Monaco, M. Raymond Vermeylen, Administrateur Général de la Croix Rouge de Belgique, M. Raymond Charles, Président de la section belge de l'Amade. De nombreux membres du Corps Diplomatique étaient également présents, notamment, les Ambassadeurs de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et du Luxembourg, M. l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique était représenté par son épouse.